

Les contradictions de l'expérimentation animale

Author : Laurence Harang

Categories : [Politique](#)

Date : 17 juin 2015

Est-il moralement admissible de sacrifier et de faire souffrir des animaux pour le bien-être des êtres humains, notamment en matière de santé ?

Nous montrerons d'abord que le choix de privilégier les intérêts de l'espèce humaine relève bien du spécisme – « parti-pris en faveur des intérêts de notre espèce ». Nous défendrons ensuite l'idée selon laquelle la vivisection est un mal en soi ; qu'elle est inutile et moralement injustifiée.

L'expérimentation animale conséquence du spécisme

L'expérimentation animale est une forme d'exploitation d'êtres vivants à seule fin de promouvoir la santé humaine et de favoriser la recherche. Mais l'expérimentation selon Singer est la conséquence du spécisme :

« La pratique de l'expérimentation sur les animaux non humains telle qu'elle existe aujourd'hui à travers le monde révèle les conséquences du spécisme » (Peter Singer, *La libération animale*, p. 75).

Le spécisme est en effet « un parti-pris en faveur des intérêts de notre espèce » (p. 36) ; en cela, il est une discrimination selon l'espèce : aucune considération morale pour les êtres jugés inférieurs n'est justifiée. Or, l'égalité de considération entre les êtres interdit toute attitude spéciste : reconnaître une égalité de considération, c'est prendre en compte l'intérêt des animaux. Mais l'expérimentation animale nie précisément de tels intérêts par l'abus de ses pratiques (longue description des expérimentations douloureuses effectuées sur les animaux). Toutefois, la souffrance des animaux pose un problème moral : si un être éprouve de la souffrance, il ne doit pas être traité comme un instrument. Au nom de cette souffrance, n'est-il pas injustifié moralement de pratiquer la vivisection ?

Le test des cas marginaux

Singer propose un test – l'argument des cas marginaux – afin de montrer les limites d'un raisonnement fondé sur les capacités intellectuelles de l'homme. Si l'exploitation abusive des animaux repose sur notre supériorité, alors cela impliquerait d'utiliser des « humains attardés » en raison précisément de leur déficience. Mais si nous accordons précisément à ces êtres humains le

statut de patient moral, c'est en raison de notre spécisme, c'est-à-dire en faveur des membres de notre espèce (p. 49). Pour combattre toute discrimination, il faudrait donc considérer tous les êtres vivants sur un même pied d'égalité. Mais cela reviendrait à accorder un droit à la vie pour tous les êtres sensibles. En revanche, la position privilégiant les « caractéristiques » d'une espèce autoriserait à conclure que la vie de certains animaux a plus de valeur que celle des humains déficients. Mais avons-nous le droit moral de préférer les êtres humains « normaux » aux « déficients » ? Singer a bien conscience que ces deux positions diamétralement opposées sont déraisonnables ; autrement dit, il est nécessaire de défendre une position « intermédiaire » : il faut refuser le spécisme et les discriminations entre les espèces - accorder peu de valeur aux animaux et aux déficients mentaux – sans pour autant considérer qu'il soit mal de tuer. Mais « le rejet du spécisme n'implique pas que toutes les vies soient d'égale valeur » (p. 55). Il faut prendre en compte la distinction entre « faire souffrir » et « tuer ». Le droit à la vie pour un animal humain et non-humain serait justifié par des capacités intellectuelles. En revanche, tous les êtres sensibles ont un intérêt à ne pas souffrir. Est-ce à dire que le fait de sacrifier des animaux ne cause pas de préjudice si cela n'implique aucun abus ? N'est-ce pas rendre légitime l'expérimentation animale si elle consiste à diminuer la souffrance ?

Utilitarisme et antispécisme

Si la vie n'est pas sacrée, alors le fait de tuer ne constitue pas un problème éthique. En revanche, la souffrance infligée à tous les êtres sensibles constitue un mal ; notamment les expériences abominables effectuées dans les laboratoires de recherche. Mais l'expérimentation animale selon les critères utilitaristes de Singer ne constitue pas un mal en soi : en premier lieu, le philosophe australien condamne la vivisection lorsqu'elle est inutile et cruelle – « un grand nombre d'expériences infligent une douleur sévère sans qu'il existe la moindre perspective d'en retirer un bénéfice significatif pour les êtres humains ou pour aucun autre animal » (p. 75). En second lieu, il serait injustifié moralement de faire des expériences sur des êtres humains sans leur consentement. En conséquence, si la souffrance est la même pour les animaux humains que pour les animaux non-humains, il faut choisir la solution dont les conséquences sont les moins indésirables. Or, il semble que l'expérimentation effectuée sur les êtres humains entraînerait des conséquences désastreuses par le désordre et la contestation publique qu'elle engendrerait alors que ce n'est pas le cas pour les animaux. Mais Singer n'accorde aucun droit moral à la vie pour les animaux. La question est de savoir si ce n'est pas en vertu d'une préférence spéciste et non seulement d'un critère utilitariste qu'il faut faire le choix d'expérimenter sur les animaux plutôt que sur les hommes. De ce fait, on pourrait expérimenter sur les êtres humains déficients (selon le critère des caractéristiques) ou sur des animaux non-humains si une vie sacrifiée permet d'en sauver plusieurs (p. 139).

Nous pensons qu'il est problématique de critiquer le spécisme sans être abolitionniste, c'est-à-dire sans condamner toutes les formes d'exploitation animales. Mais on pourrait rétorquer que selon des critères utilitaristes le spécisme ne constitue pas un mal en soi. En effet, il vaut mieux sacrifier des animaux pour le bien de tous (même si toutes les expérimentations animales ne sont

pas utiles) que des êtres humains. Est-ce à dire qu'il faut défendre une conception égalitariste de la justice ?